

COMMUNIQUE DE PRESSE de l'AFSCA

Action de contrôle à Andenne : résultats

11/03/2010

L'Agence alimentaire publie les résultats de l'action de contrôle "annoncée" à Andenne qui a eu lieu la semaine du 22 au 26 février 2010.

Au cours de cette action, 153 établissements du secteur de la distribution et ayant une activité dans la chaîne alimentaire ont été contrôlés.

Une dizaine de contrôleurs et inspecteurs de l'Unité provinciale de contrôle de Namur ont participé à cette action.

Sur les 153 opérateurs contrôlés, 44 % font partie du secteur horeca (cafés, restaurants, friteries et cuisines de collectivités), 42 % sont du secteur de la distribution (commerces de détail, boulangers, bouchers, grossistes), et 14 % font partie du commerce ambulancier.

Grâce à la campagne d'information efficace de la ville d'Andenne, pratiquement tous les opérateurs visités étaient informés et un grand nombre d'entre eux s'était bien préparé.

Lors de l'action de contrôle, la ville a mis un local à la disposition de l'AFSCA. La collaboration avec le service de communication de la ville d'Andenne était par ailleurs excellente.

Les agents ont rédigé 62 avertissements et dressé 5 procès-verbaux. Aucune fermeture d'établissement n'a été à déplorer.

Personne de contact pour la presse francophone :

Pierre Cassart

0477 69 35 65

Personne de contact pour la presse néerlandophone :

Lieve Busschots

0477 59 83 93

